



Conseil scolaire de district catholique des **Aurores boréales**

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires et deux écoles secondaires dans la région du nord-ouest de l'Ontario.

AFFICHAGE INTERNE / EXTERNE

Le Conseil invite les candidatures au poste suivant :

ENSEIGNANT QUALIFIÉ

Suppléance à long terme

CONCOURS : ENS SLT NDF 004-25-26

LIEU DE TRAVAIL : École Notre-Dame-de-Fatima, située à Longlac (Ontario).

Affectation de suppléance à long terme à temps plein (1,00), au palier élémentaire, en remplacement d'un congé, pour offrir un appui en ALF. L'affectation débutera le dès que le poste sera comblé, et ce, jusqu'au 25 juin 2026.

EXIGENCES REQUISES :

- membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- qualification aux cycles primaire, moyen et intermédiaire
- excellente communication orale et écrite en français et en anglais
- engagement à promouvoir la mission éducative du Conseil dans le contexte d'une éducation catholique de langue française

PROFIL RECHERCHÉ :

- expérience pertinente au palier élémentaire
- bonnes connaissances en informatique
- excellente gestion de classe
- bons rapports interpersonnels
- engagement personnel et professionnel

En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels émis dans les six derniers mois **avant son entrée en fonction.**

Rémunération selon la grille salariale en vigueur de la convention collective du personnel enseignant, dont le taux journalier varie entre 298,10 \$ et 618,53 \$.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de candidature et un curriculum vitae, en français, au plus tard le **10 septembre 2025 à 12 h** à l'attention du service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca.

La préséance sera accordée aux personnes dont le nom est inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants suppléants qualifiés.

Veuillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.